

Réinventer l'Europe avec les territoires

À l'occasion de la Journée de l'Europe, la ville du Havre accueille la Conférence des jumelages et des partenariats régionaux entre la France et l'Allemagne

Les 9 et 10 mai, plus de 60 participants, représentants des collectivités territoriales, bénévoles, jeunes de France et d'Allemagne, feront émerger de nouvelles idées et de nouveaux projets. L'objectif : relancer les jumelages et relever les défis auxquels ces acteurs d'une Europe citoyenne font face.

La conférence : « Se retrouver, se rencontrer, se renouveler »

Alors que Le Havre et Magdebourg (Saxe-Anhalt) fêtent les 11 ans de leur jumelage, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse et le Fonds citoyen franco-allemand ont accepté l'invitation d'Edouard Philippe, maire du Havre, et organisent la conférence au Carré des Docks. Avec des tables rondes et une diversité d'ateliers, l'événement vise à créer un nouvel élan et des synergies entre les personnes engagées pour les jumelages entre la France et l'Allemagne.

> [Consulter le programme](#)

Le lancement de la conférence à 11h du lundi 9 mai est accessible au public et retransmis en direct. Avant une table ronde sur la question de la citoyenneté européenne, l'événement s'ouvrira sur des mots d'accueil :

- **Edouard Philippe**, maire du Havre
- **Lutz Trümper**, maire de Magdebourg,
- **Hans-Dieter Lucas**, ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en France
- **Anne Tallineau** et **Tobias Bütow**, secrétaires généraux de l'OFAJ

Les jumelages, acteurs d'une Europe proche des citoyennes et citoyens, face à de nombreux défis

La France et l'Allemagne sont les deux pays les plus étroitement liés au monde par leur réseau de jumelages. On en dénombre 2 200. Beaucoup d'entre eux ont été créés dans les années 1960 dans une logique de réconciliation après la guerre ; aujourd'hui, ils permettent aux citoyennes et citoyens de vivre l'Europe de manière concrète, ancrée dans leurs territoires. Les jumelages œuvrent au dialogue et à la paix entre les sociétés civiles en Europe.

Cependant, les jumelages font face à de nombreux défis : en plus de la question urgente du rebondissement après 2 ans de pandémie de Covid-19, les jumelages doivent intégrer les nouvelles générations, renouveler leurs actions et démontrer leur valeur ajoutée, par ex. dans la coopération des acteurs associatifs ou des collectivités territoriales qui, souvent, partagent des ambitions similaires – que ce soit l'égalité des chances, la lutte contre le changement climatique ou encore la création d'une économie sociale et solidaire.

L'OFAJ et le Fonds citoyen aux côtés des jumelages

Pour faire vivre un jumelage, il faut plus qu'une conviction européenne et du temps libre à consacrer à son engagement, souvent bénévole. Ce dernier a besoin d'être soutenu financièrement, d'être reconnu et valorisé et d'être enrichi par l'échange d'idées et de bonnes pratiques.

L'OFAJ et le Fonds citoyen offrent tout cela – l'OFAJ soutenant des échanges s'adressant à un public jeune et le Fonds citoyen soutenant des projets s'adressant à un public intergénérationnel ou adulte.

Pour **Anne Tallineau** et **Tobias Bütow**, secrétaires généraux de l'OFAJ, « *les jumelages sont le fondement de l'amitié franco-allemande. Avec plus de 2 200 jumelages, les relations bilatérales entre la France et l'Allemagne sont uniques au monde. Mais dans les deux pays, seulement une partie des communes entretient un jumelage avec le pays voisin. A l'occasion des 11 ans du jumelage entre Le Havre et Magdebourg, nous souhaitons inciter à faire naître de nouveaux jumelages, mettre en lien les personnes engagées et célébrer l'Europe, ensemble. De plus, les partenariats entre les régions et les Länder peuvent faire avancer les choses. L'Europe, c'est très simple : 1 plus 1 égale 2.* »

Pour **Benjamin Kurc**, responsable du Fonds citoyen franco-allemand, « *le traité d'Aix-la-Chapelle, signé par les gouvernements français et allemand en 2019, renforce les jumelages afin de rapprocher les sociétés civiles des deux pays. De cette volonté est né, en avril 2020, le Fonds citoyen franco-allemand qui, depuis son lancement, a soutenu plus de 700 projets. Plus de 44 % de ces projets ont eu lieu dans le cadre d'un jumelage – par ex. une Fête de la musique entre Leipzig et Lyon, un échange linguistique numérique suivant la méthode tandem entre Arnstorf et Eybens, un échange sur l'économie solidaire sociale et solidaire entre Saint-Péray et Groß-Umstadt ou encore une rencontre entre des jardins urbains à Paris et Berlin.* »

Détails pratiques

9-10 mai 2022

Carré des Docks

64 Quai de la Réunion

76600 Le Havre

- > [Participer à l'événement sur place](#) (date limite pour s'inscrire : 1 mai)
- > [Suivre l'événement en direct](#) (date limite pour s'inscrire : 7 mai)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Johanna Haag:
+33 6 24 21 58 61 | haag@fondscitoyen.eu

Le Fonds citoyen franco-allemand

Le [Fonds citoyen franco-allemand](#) conseille, met en réseau et finance les projets qui mettent en lumière l'amitié franco-allemande et l'Europe. Il soutient des projets de toutes tailles aux thèmes et formats variés et s'adresse à l'ensemble des acteurs de la société civile.

Lancé en avril 2020, le Fonds citoyen est issu du traité d'Aix-la-Chapelle signé en 2019. Sa mise en œuvre est confiée à l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et il est financé à parts égales par les gouvernements français et allemand. Il est doté d'un budget de 2,4 millions d'euros pour l'année 2022.

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse ([OFAJ](#)) est une organisation internationale au service de la coopération franco-allemande implantée à Paris, Berlin et Sarrebruck. Il a été créé par le Traité de l'Elysée en 1963. L'Office a pour mission d'encourager les relations entre les jeunes des deux pays et de renforcer leur compréhension.

Depuis 1963, l'OFAJ a permis à plus de 9,3 millions de jeunes de participer à environ 380 000 programmes d'échanges. L'OFAJ fonctionne selon le principe de subsidiarité avec près de 8 000 organisations partenaires. Il joue un rôle de conseiller et d'intermédiaire entre les collectivités locales et territoriales ainsi qu'entre les acteurs de la société civile en France et en Allemagne.